Prendre la parole

Auteur(s) : Ministère de l'Éducation nationale, FFF

S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis.
→ Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté.

PROPOSITION DE DÉROULEMENT DE SÉQUENCE

→ Aborder le contenu pédagogique de la séquence (voir ci-contre).
→ Demander si certains élèves souhaitent lire leur production devant la classe.
→ Débattre tous ensemble des différences de point de vue.
→ Faire travailler les élèves sur les activités proposées.

Voir la fiche d'activités (http://moneuro2016.fr/fr/parcourir-les-contenus/dans-la-classe/francais/activites)

Consignes pour mener les activités
• Activité 2 : avant le démarrage du débat, rappelez les règles : ne pas se couper la parole, s'écouter mutuellement, respecter l'avis des autres, ne pas porter de jugement de valeur sur les autres, avoir un esprit critique mais ne pas critiquer par principe.
Votre attitude en tant qu'animateur de débat : annoncer la durée du débat, être impartial. Répétez les questions ou les interventions : cela valorise les participants et matérialise l'importance accordée à chaque participant. Écoutez, reformulez. Essayez de faire formuler une conclusion consensuelle..

© Photo : Petro Feketa - Fotolia

NOTIONS ABORDÉES

S'exprimer à l'oral. L'évaluation en fin de cycle peut porter sur la capacité de l'élève à rappeler un événement, à rapporter un récit, à restituer des informations. L'observation porte sur la clarté de l'expression, le vocabulaire employé, l'emploi de connecteurs appropriés.

Prendre la parole. L'élève peut prendre la parole dans les situations suivantes : exposé des résultats d'une recherche, présentation d'un événement, restitution d'informations, expression d'un point de vue... L'élève doit être capable de prendre la parole, de respecter les tours de parole et les règles de politesse, d'utiliser des niveaux de langue différents et adaptés au contexte.

Prendre part à un dialogue. L'élève doit être capable de respecter les règles d'écoute, de prise de parole et d'échanges, de s'exprimer de façon claire et précise, de formuler un point de vue, de réagir en fonction de ce qui a été dit, de tenir compte de son interlocuteur et de s'en faire comprendre, de justifier et d'argumenter son point de vue, de justifier un accord ou un désaccord, d'entretenir un dialogue soutenu et cohérent sur le sujet traité.

Prendre la parole lors d'une séance sportive. L'enseignant pourra, à travers une séance sportive organisée autour de la pratique du football, inviter les élèves à prendre la parole pour :
→ énoncer les règles du jeu (savoir dans quel sens jouer et dans quel but marquer, identifier les surfaces du corps autorisées pour jouer, connaître les différentes reprises du jeu ainsi que les droits du gardien de but) ;
→ définir l'espace du jeu et ses limites.

ACTIVITÉS PROPOSÉES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES

Activité	Individuel / collectif	Compétence associée (livret de compétences)
Activité 1 : rédiger un texte décrivant une photo.	Travail individuel	**Palier 2 / Compétence 1 :** → Écrire : rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire. → Distinguer les mots selon leur nature.
Activité 2 : découvrir les productions et débattre des différences de point de vue.	Travail collectif	**Palier 2 / Compétence 1 :** → Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte. → Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue. **Palier 2 / Compétence 6 :** → Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte.